

DÉPARTEMENT  
DU DOUBS

ARRONDISSEMENT  
de BESANCON

CANTON de  
BESANÇON - EST

Commune de THISÉ  
N° Code Postal 25220  
Bureau distributeur ROCHE LEZ BEAUPRÉ

## EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 mars 2023

OBJET

L'an deux mille vingt-trois

Le vingt-sept

le Conseil Municipal de la commune de THISÉ

s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal DERIOT pour la session ordinaire du mois de mars

Étaient Présent(e)s : M. ALLAIN, Mme ARTHAUD, M. BOURGON, Mme CANONNE, M. DERIOT, M. DEVILLERS, Mme EDY, M. FALLOT, M. FREZE, M. KIEFFER, Mme MARCHE, Mme PAILLET, M. PAUTOT, Mme PETEY, Mme RAFFIN, Mme RAHON, Mme RUISSSEAUX, M. VALZER.

Absent(e)s représenté(e)s: M. HEQUETTE (pouvoir à Mme ALLAIN), Mme RODRIGUEZ (pouvoir à Mme ARTHAUD), M. LABBACI (pouvoir à M. FREZE), Mme GUILMAILLE (pouvoir à Mme PETEY), Mme GAUTHIER (pouvoir à Mme RAHON)

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Madame EDY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte

La rue de Besançon est en très mauvais état dans sa partie basse. Ce projet consiste à rénover la portion de rue située entre le Crédit Agricole et l'église. La rénovation de la place de l'Amitié en fait partie. La réfection du réseau d'eau potable aura une emprise qui s'étendra sur la rue Jean d'Abbans et la rue Saint Hilaire.

Grand Besançon Métropole est le maître d'œuvre de cette opération. D'autres intervenants participeront aux travaux tels que le Conseil Départemental, le Syndicat mixte d'Énergies du Doubs (SYDED), Orange, etc.

#### Description des travaux

Ils consistent, dans l'ordre chronologique, à :

- Reprendre complètement le réseau d'eau potable et positionner les compteurs d'eau en limite de propriété. Il est à noter que ces travaux se dérouleront également sur la partie basse de la rue Jean d'Abbans, environ, à hauteur du radar pédagogique, jusque devant l'école côté rue de Besançon. En effet, le réseau d'eau potable ne passe pas dans le domaine public mais dans les propriétés privées sis en bas de la rue Jean d'Abbans et dans l'école. Le Département eau et assainissement profite donc de cette opération pour réimplanter le réseau d'eau potable dans le domaine public. Une intervention secondaire concernera également la partie basse de la rue de Saint Hilaire,
- Enfouir l'ensemble des réseaux secs, c'est-à-dire les alimentations électriques de l'éclairage public, les réseaux de téléphonie, fibre, etc.

- Mettre en place les bordures de trottoirs, les éléments d'éclairage public, la signalisation horizontale et verticale.
- Mettre en oeuvre les revêtements, les signalisations horizontales et verticales.

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le

Berger Levrault

ID : 025-212505606-20230327-2023\_17-DE

## Conception

Le choix de l'aménagement de la rue de Besançon est de créer une zone d'espace partagé dans laquelle la vitesse est limitée à 30 km/heure avec une chaussée à voie centrale banalisée :

- La place de l'Amitié sera aménagée de la façon suivante :
  - o Une terrasse sera construite devant les commerces, le contour exact de celle-ci reste à définir,
  - o Les places de parking, environ 22, dont 2 PMR, 2 à 3 arrêts « minute » ainsi qu'une place réservée à une ambulance seront à disposition préférentielle de la maison médicale, du bar et des commerces,
  - o Afin de faciliter les flux piétons entre la Place de Partenstein et la Place de l'Amitié, il est prévu la construction d'un escalier en complément de celui situé entre la salle de l'Amitié et la maison médicale. De plus, un escalier sera mis en place dans le talus situé en bas de la rue Jean d'Abbans, il rejoindra le petit chemin reliant la salle de l'Amitié à la place Partenstein.
- Devant la mairie, les places de stationnement, au nombre de 3 seront réservées aux administrés dont une place PMR. Quelques espaces verts rendront le parvis de la Mairie moins minéral.
- Le devant de l'église sera revu et composé :
  - o De deux aménagements espaces verts vers la pointe,
  - o D'un chemin réservé aux pompes funèbres, des bornes démontables interdisant l'accès en absence de cérémonie.

## Calendrier des travaux

Les travaux s'étaleront sur plusieurs années.

### Dans un premier temps,

Le réaménagement de la place de l'Amitié débutera avec les travaux de réhabilitation du bâtiment, l'objectif étant de livrer la salle et le parking pour la fin de l'année.

Simultanément, de mai à décembre 2023, le Département Eau et Assainissement réalisera les travaux d'adduction d'eau potable, y compris les travaux de branchements.

### Dans un second temps,

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs débuteront à compter du premier juillet 2024, jusqu'à la fin du premier semestre 2025. Les travaux de voirie, y compris la pose de l'enrobé se dérouleront lors du premier semestre 2025.

## Coût de l'opération

A ce jour, le coût prévisionnel de cette opération est d'environ 1 050 000,00 € TDC, dont 300 000,00 € à la charge de la commune. Une grande partie des dépenses est prise en charge par GBM.

## Décision à prendre

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve :

- L'Avant-Projet,
- L'engagement de la dépense à la charge de la commune, qui sera répartie sur plusieurs années.

Thise, le 27 mars 2023,  
Le Maire, Pascal DERIOT